

Concours Tir à 18 m en salle

Les 21 & 22 novembre 2026

Sélectif pour le Championnat de France

Gymnase du Vigneau - 44800 Saint-Herblain

HORAIRES	Départ 1	Départ 2	Départ 3
	Samedi 21/11	Dimanche 22/11	
Ouverture du greffe	13h00	8h00	13h00
Inspection du matériel	13h30	8h30	13h30
Échauffement (3 volées)	13h45	8h45	13h45
Début des tirs	A la suite	A la suite	A la suite
Résultats et récompenses	Dimanche soir		

INSCRIPTIONS

Dernier délai le samedi 14 Novembre 2026.

Aucune demande hors délai ne sera prise en compte. **Pour des raisons d'organisation, les U11 ne peuvent s'inscrire que sur le départ 1.** L'inscription est à faire via notre E-mail : concours@archersdesaintherblain.fr

Règlement par virement (pas de chèque par voie postale) **ou sur place en espèces chèques ou carte bancaire.**

ASSOC. ARCHERS DE SAINT HERBLAIN			
RIB			
BANQUE	GUICHET	N°COMPTE	CLE RIB
14706	00046	73967711087	11
IBAN		BIC	
FR76 1470 6000 4673 9677 1108 711		AGRIFRPP847	

LIEU

Gymnase du Vigneau, Salle de tir à l'arc
Bd Salvador Allende, 44800 Saint-Herblain

TARIFS

Jeunes : 7 €

Adultes : 9 € - 2 départs : 16 € - 3 départs : 22 €

DÉROULEMENT

Tirs par volées de 3 flèches - Rythme AB/CD ou ABC selon le nombre d'inscrits.
Récompenses individuelles aux 3 premiers de chaque catégorie et 1ère équipe jeunes.
Blason en fonction de l'arme et de la catégorie selon la réglementation en vigueur, trispot sur demande lors de l'inscription.

LICENCE

Pièce d'identité ou présentation licence 2026-2027 sur papier ou dématérialisée.
Pour les jeunes, un formulaire avec les coordonnées des parents est à compléter lors de l'inscription.

RESTAURATION SUR PLACE

Buvette - Sandwich 3 € : Jambon beurre cornichon, Fromage tomate salade beurre, Poulet beurre cornichon, à réserver lors de l'inscription par e-mail.
Moyens de paiement acceptés : Espèces, carte bancaire.

DROIT À L'IMAGE

Pendant la compétition, des photos individuelles peuvent être prises et publiées sur notre site internet <http://archersdesaintherblain.fr/> et notre page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/ArchersdeStHerblain/>. Les archers ne souhaitant pas y figurer, devront se signaler auprès du greffe.

www.archersdesaintherblain.fr